

Mise en valeur du patrimoine du Centre Ancien - Opération «Besançon nettoie ses façades» - Attribution de subventions

M. l'Adjoint LOYAT, Rapporteur : Au cours des séances du 24 mai 1993, du 24 juin 1996, du 6 avril 1998, le Conseil Municipal a adopté les dispositions réglementaires pour le ravalement des façades ainsi que le mode d'attribution des subventions.

Dans ce cadre, la Ville est saisie des demandes suivantes :

- Troisième secteur	1 dossier	10 156 €
- Cinquième secteur	1 dossier	1 373 €
- Septième secteur	1 dossier	2 952 €
- Huitième secteur	2 dossiers	5 980 €
TOTAL	5 dossiers	20 461 €

dont le détail figure dans le tableau ci-après.

Pour le secteur 3 : dernière tranche du dossier : rattrapage lié à l'importance du projet : Hôtel Petit de Marivat, Place Jean Cornet, immeuble inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques et subventionné également par la DRAC.

La Ville a accepté de subventionner le ravalement des façades sur cour ; en échange, les copropriétaires ont accordé l'accès de leur cour aux visites guidées, réalisées dans le cadre de «Besançon Ville d'Art et d'Histoire».

Pour le secteur 5 : rattrapage concernant la 2^{ème} partie d'un dossier dont l'immeuble se situe également dans le secteur 7.

Pour le secteur 7 : dossier déposé avant le 31/12/03, le retard étant dû au désistement de l'entreprise initialement prévue.

Immeuble	Propriétaire/Syndic	Factures	Taux	Subvention
Rattrapage exceptionnel				
Troisième secteur				
2-2 bis Place Jean Cornet	GESTRIM 25 rue Proudhon - BP 193 25015 BESANCON CEDEX RICBOURG Bernard 2 bis Place Jean Cornet 25000 BESANÇON	50 784 €	20 %	10 156 €
Cinquième secteur				
3 quai Veil Picard	Mme MORE Lucienne P/O Mme MORE Michel 5 rue Chauchy 25160 MONTPERREUX	6 868 €	20 %	1 373 €

Immeuble	Propriétaire/Syndic	Factures	Taux	Subvention
Septième secteur				
30 rue de l'École	Cabinet BENOIT 4 rue d'Alsace 25000 BESANÇON	14 760 €	20 %	2 952 €
Total	3 dossiers	72 412 €		14 481 €
En cours				
Huitième secteur				
12 rue du Clos Saint-Amour	URBANIA - AGI BIS 83 rue de Dole 25043 BESANÇON	23 872 €	20 %	4 774 €
52 rue Bersot	M. VUILLET François 7 rue Proudhon 25000 BESANÇON	6 031 €	20 %	1 206 €
Total	2 dossiers	29 903 €		5 980 €
Total général	5 dossiers	102 315 €		20 461 €

Le Conseil Municipal est invité à approuver la proposition d'attribution des subventions qui seront financées sur les crédits du budget 2005, au chapitre 65.824.6572.82017.30100.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 7, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 1^{er} juillet 2005.